

Bicentenaire 1821-2021

Un moment historique pour la CEPAC

Notre entreprise a su traverser les époques des Rois de France à la 5eme République. En Provence, la première brique fut posée en 1821, avec l'ouverture de notre première agence « de la Darse » à deux pas du Vieux Port. Quelle évolution, nous sommes passés du monopole du livret A où « le peuple » déposait le franc symbolique ...au groupe BPCE.

Que de chemin parcouru, par des générations « d'écureuils » toujours plus nombreux, étalant leur réseau partout dans la région, les Alpes, le Vaucluse, la Corse puis traversant les océans pour aller s'installer dans les DOM.

Quel parcours remarquable, rendu possible par l'adaptation et l'engagement du personnel au fil des décennies. Chacun d'entre nous a contribué à écrire l'histoire de la CEPAC, à faire grandir notre banque tout en lui assurant une bonne santé financière.

Aujourd'hui, la Direction se doit de réunir tous ses salariés pour fêter cette date qui restera historique. Reconnaître le chemin parcouru et l'engagement de ses salariés au travers d'une « prime Bicentenaire » qui serait une juste récompense pour les 3200 Ecureuils.

« Le partage et la reconnaissance » avec leurs salariés ont toujours été des valeurs essentielles pour nos dirigeants... historiques ».

Le bureau Syndical

[Agir pour Construire...Ensemble !](#)

Retrouvez toutes nos communications nationales et locales sur :

<http://www.syndicat-unifie.net/sections/cepac/>

Bulletin d'adhésion 2021

(à retourner par mail sur su.unsapacra@gmail.com)

NOM / PRENOM : _____

AFFECTATION : _____ ES : _____ REGION _____

CLASSIFICATION : _____ EMPLOI : _____

SOCIETAIRE : OUI NON (Barrez la mention inutile)

DATE DE NAISSANCE : ____/____/____ E-MAIL PERSO : _____

MOBILE PERSO : _____ MOBILE PRO : _____

ADRESSE : _____

VILLE : _____ C.P. : _____

Date

Signature

Tarif des Cotisations annuelles 2021

CLASSIF	TARIF ANNUEL	APRES DEDUCTION DE 66%	TARIF MENSUEL
A	93 €	31,62€	9,30€
B	99 €	33,66€	9,90€
C	106 €	36,04€	10,60€
D	112 €	38,08€	11,20€
E	120 €	40,80€	12,00€
F	127 €	43,18€	12,70€
G	144 €	48,96€	14,40€
H	165 €	56,10€	16,50€
I	182 €	61,88€	18,20€
J	203 €	69,02€	20,30€
K	214 €	72,76€	21,40€
RETRAITES	50% dernière cotisation		

Paiement par prélèvement :
(joindre un RIB + exemplaire SEPA ci-joint rempli)

Cocher la case de votre choix :

Mensuel (10 Prélèvements sur la base d'une année pleine)

Annuel (fin mai)

Rappel: Afin d'encourager la syndicalisation, la Loi de finances permet de déduire 66% du montant de votre cotisation de vos impôts.

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat ET à la trésorerie de l'association. En aucun cas elles seront transmises à une autre structure. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, l'adhérent bénéficie d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui le concerne. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez-vous adresser au trésorier ou au DSC de votre section ou au trésorier national.

